

Origine des collections patrimoniales

Il est fait mention d'une bibliothèque à Nice dès 1706, située dans le Palais épiscopal, (édifié au sud de la cathédrale Sainte-Réparate, aujourd'hui au 3 rue Sainte-Réparate). Il s'agit de celle de l'évêque Henri Provana de Leyni qui décède à cette date. Un inventaire est alors dressé : 29 in-folio, 18 in-quarto, 74 in-octavo et 4 « livretti », tous livres de théologie, dont un en provençal, « Lo Noveu Testamen » en 4 tomes. En 1711, une ordonnance capitulaire « crée » une bibliothèque au-dessus de la sacristie de cette même cathédrale (sans doute également accessible par le palais épiscopal qui lui est contigu).

Cette bibliothèque du chapitre, gérée par un chanoine bibliothécaire à partir du 15 avril 1778, est ouverte deux heures le matin et autant l'après-midi, et réservée aux membres du clergé. En 1784 elle est ouverte au public, sans doute plutôt réservée aux érudits. Nice suit ainsi le mouvement d'ouverture des bibliothèques ecclésiastiques à un public laïc (comme pour la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor à Paris par exemple).



L'entrée de l'ancien Palais épiscopal, 3 rue Sainte-Réparate

Cette bibliothèque du chapitre de la cathédrale devait être considérée comme la plus importante puisque c'est en grande majorité ici qu'ont été déposés les ouvrages saisis par les révolutionnaires de 1789, ouvrages constituant la base de la bibliothèque municipale de Nice.

Les saisies révolutionnaires

Le 2 novembre 1789 un décret de l'Assemblée constituante décide la mise à la disposition de la nation de l'ensemble des propriétés ecclésiastiques. L'Assemblée constituante prendra diverses mesures destinées à assurer la conservation des innombrables richesses confisquées et notamment des collections de livres et de manuscrits.

A cette date Nice appartient toujours au Royaume de Sardaigne et ce n'est qu'en 1792, avec l'entrée des troupes du général Anselme, que le comté de Nice est annexé à la France et assujetti aux lois de la République.

Les bibliothèques des congrégations religieuses encore présentes dans la région sont confisquées en 1793 ainsi que du prince de Monaco et rassemblées dans quatre dépôts littéraires : au couvent des Dominicains (à l'emplacement de l'actuel Palais de justice), dans l'immeuble de l'ancienne administration centrale (Sénat de Nice), dans une petite salle de la précédente mairie (Palais communal place Saint-François) et surtout à la bibliothèque du chapitre de la cathédrale Sainte-Réparate.

Les plus anciens documents proviennent ainsi en grande partie de ces confiscations faites aux congrégations encore présentes dans la région à cette date : Dominicains, Augustins, Carmes et Franciscains de Nice, Franciscains de Lantosque, Capucins et Récollets de Menton, Capucins de Villefranche.

En janvier 1794, est créée à Nice, comme dans toutes les grandes villes de France, la bibliothèque de district constituée à partir des fonds confisqués. Elle dépendra en 1796 de l'Ecole Centrale.

La suppression des Ecoles Centrales, amena, le 28 janvier 1803 à attribuer la disposition et la surveillance des bibliothèques aux municipalités. « Il sera nommé par la dite municipalité un conservateur de la bibliothèque dont le traitement sera aux frais de la commune ». Ainsi la bibliothèque publique du département devient municipale

La bibliothèque municipale au XIXème siècle

Malgré plusieurs projets de déménagement, la bibliothèque ne quittera les locaux de la cathédrale qu'en **1841**, date à laquelle elle fut installée dans deux appartements situés au **2 rue Saint-François-de-Paule**.

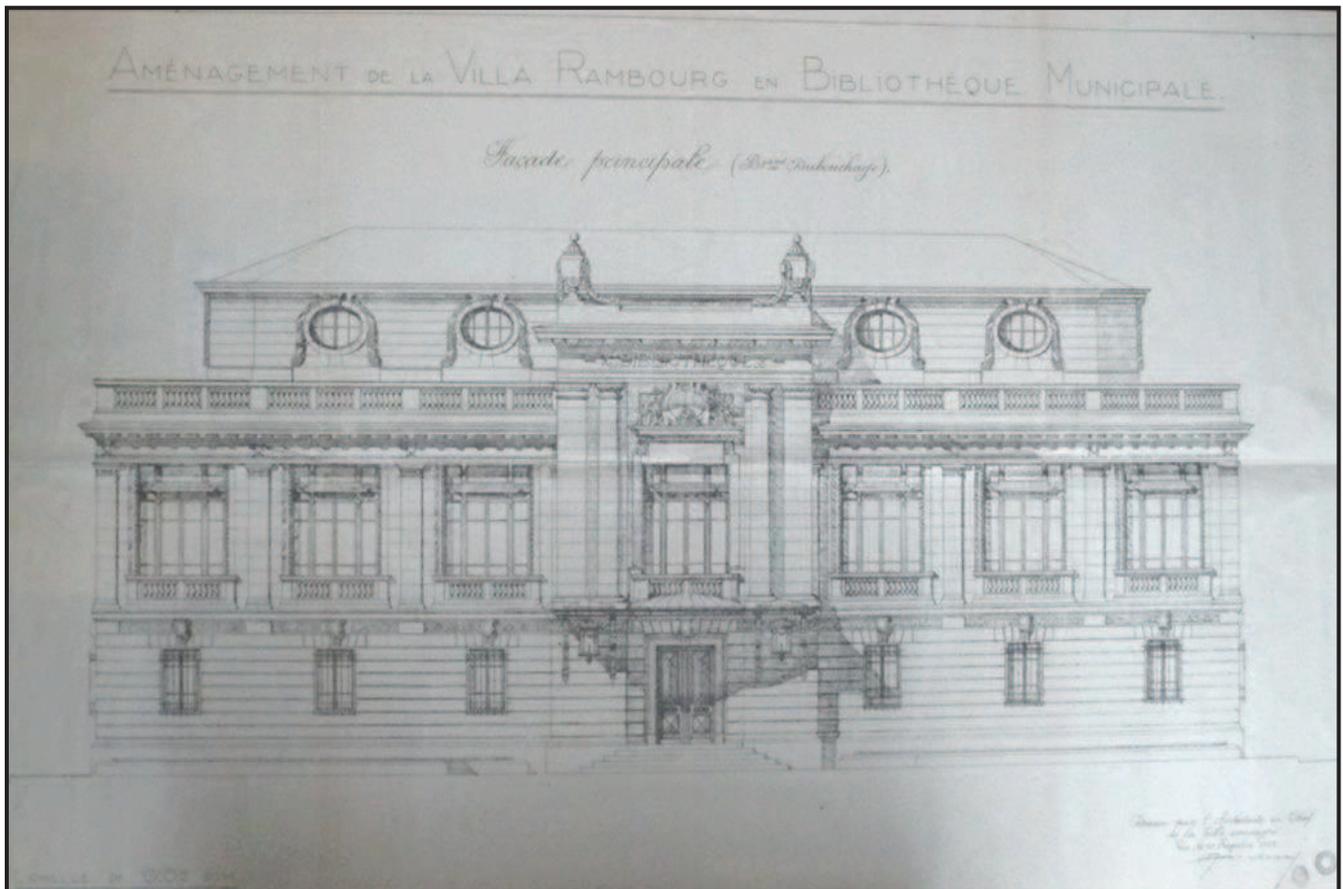


Le Palais Hongran, 2 rue Saint-François-de-Paule

En 1849, elle s'accrut de la bibliothèque du collège des Jésuites – dont l'ordre venait d'être supprimé dans les états sardes – bibliothèque qui avait été enrichie grâce au legs du Comte Tonduti de l'Escarène, ancien secrétaire général du Ministère de l'Intérieur à Paris puis ministre du Roi de Sardaigne.

Avec l'augmentation conséquente de ses collections, les locaux s'avèrent rapidement insuffisants et il devint urgent de trouver un bâtiment assez vaste pour entreposer les fonds et accueillir les lecteurs dans des conditions décentes. Il fallut toutefois attendre 1925 pour disposer enfin d'un bâtiment digne de la ville, sur le boulevard Dubouchage (aujourd'hui bibliothèque Romain Gary).

La Bibliothèque Romain Gary



Projet de façade sur le boulevard Dubouchage (réalisé), Anselmi architecte, 25 novembre 1922

La Villa Rambourg

En 1923, la ville acquiert un hôtel particulier construit par un riche industriel parisien, Louis Rambourg. Cette villa était une des plus belles de la ville à sa construction vers 1870 et elle est décrite dans l'ouvrage *De villa en villa (Nice) / Hyppolyte Mayrargues, Nice, Malvano et cie éditeurs, 1877*, au milieu d'une dizaine d'autres dont le château Valrose, le château de l'anglais (Smith) ou la villa Les palmiers. Elle était surtout connue pour son grand jardin (aujourd'hui le jardin Durandy) : « ce jardin en effet est une forêt de rosiers : on en voit de tous côtés ; les uns, modestes et humbles, bordent les allées, d'autres plus hardis, grimpent sur une tonnelle qui fait face à la maison, s'y enchevêtrent et forment une salle d'ombrage du plus délicieux effet... » (*De Villa en villa, op. cit.*). Enfin l'auteur est enchanté par une spécificité de cette maison : « M. Rambourg a eu une idée assez originale : tous les meubles de ses appartements sont l'exacte reproduction de ceux qui ornent sa maison de Paris. De cette façon, rien n'est changé dans ses habitudes, lorsqu'il va de l'une à l'autre ville : n'est-ce pas comme je l'ai dit en commençant le confort poussé à ses dernières limites » (*De Villa en villa, op. cit.*).



Anonyme, Villa Seigle-Rambourg, façade sur jardin, photographie, 25 x 35 cm (PHO.339)

Le jardin est déjà devenu jardin public mais la villa n'a pas encore été modifiée pour accueillir la bibliothèque municipale. Le cliché est donc réalisé entre 1923 et avril 1925.

De la villa Rambourg d'origine (devenue Seigle du nom du nouveau propriétaire), il ne reste que l'escalier et la galerie du 1^{er} étage qui desservait à l'époque les pièces d'habitation donnant sur le jardin. Les façades ont été également largement remaniées comme le montrent les élévations de façades du bâtiment d'origine.

La transformation en bibliothèque municipale

L'achat de cette villa et de son grand jardin est une dépense importante en période de restriction budgétaire mais Alexandre Mari, adjoint à l'Instruction Publique, la justifia par la nécessité de loger la bibliothèque dans un édifice à l'architecture prestigieuse en plein centre ville, bibliothèque qui renfermait "*de véritables richesses*". Il était donc légitime de lui offrir "*un édifice digne d'elle ... qui ferait le plus grand honneur à la ville.*" La bibliothèque est inaugurée le 8 avril 1925.

Un premier projet non réalisé par l'architecte choisi par la ville, Nicolas Anselmi, montre un édifice du plus pur style classique français. Finalement le projet sera « moderne » c'est-à-dire du style à la mode à l'époque : art nouveau. On remarque notamment la marquise en fer forgé de l'entrée, la présence de frises au motif végétal stylisé en façade ou les imposants pots ornés de guirlandes couronnant le sommet.

La villa est agrandie latéralement et surélevée y gagnant un 2^{ème} étage (renforcé par une chape en béton pour soutenir le poids des réserves). Clément Goyeneche dessine la marquise de l'entrée ainsi que l'ensemble du mobilier et les caissons du plafond (motifs végétaux). Cette même année il orne le pavillon des Alpes-Maritimes à l'exposition internationale des Arts décoratifs et industriels de Paris. En 1930 il réalisera la nouvelle salle du Conseil municipal ainsi que le bureau du maire de Nice à l'hôtel de ville. Quant à la salle de lecture de la bibliothèque, elle est ornée par Edouard Fer d'une vaste peinture sur toile représentant une vue de Nice « Inspiratrice des Lettres et des Arts ». Le pointillisme des traits permet de jouer sur le type de support et fait croire à une mosaïque.



Projet de façade (non réalisé), Anselmi architecte

La bibliothèque du boulevard Dubouchage restera le centre du réseau des bibliothèques de Nice jusqu'en 1987 avec l'ouverture de la bibliothèque centrale Lamartine. Il est à noter que, dès 1929, la ville de Nice développait un fort maillage de bibliothèques de quartier (adulte, jeunesse) et de dessertes mediabus. Avec l'ouverture de la bibliothèque Louis Nucéra en 2001, la bibliothèque Dubouchage (baptisée Romain Gary en 2005 en hommage à son enfance passée à Nice) est devenue la bibliothèque patrimoniale du réseau de la BMVR de Nice.



La salle de lecture de la bibliothèque patrimoniale Romain Gary